



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 74691

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la conception des nouveaux gilets pare-balles qui sont peu à peu distribués aux forces de l'ordre. Il est incompréhensible qu'aucune adaptation ergonomique n'ait été spécifiquement étudiée pour répondre à la morphologie féminine. Les femmes fonctionnaires de police vont donc devoir porter des gilets pare-balles qui n'ont pas été réalisés pour elles. Il convient donc de corriger le plus rapidement possible une telle anomalie avec les industriels en charge de la fabrication de ces équipements. Il lui demande d'agir en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74691

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1758